



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

allocations et ressources

Question écrite n° 55316

Texte de la question

M. René Rouquet appelle l'attention particulière de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le Fonds spécial d'invalidité (FSI) et ses modalités d'attribution. Pour en bénéficier, les demandeurs sont soumis à des conditions de ressources qui prennent en compte leur situation familiale. Il paraît surprenant de constater qu'une personne seule dispose d'une somme supérieure à la moitié de celle accordée à un couple. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer son sentiment sur cette situation et si elle envisage d'y remédier.

Données clés

Auteur : [M. René Rouquet](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55316

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 18 décembre 2000, page 7075